

## SANTÉ ET DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS : LES FONDAMENTAUX

### 1. BUT

Cette fiche technique présente la **santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR)** en termes accessibles et propose des arguments destinés à défendre ces principes importants. Elle a pour ambition de servir de document de référence aux décideurs politiques à l'occasion de conférences, débats ou réunions. Elle fournit les données les plus importantes sur la situation mondiale de la santé sexuelle et reproductive ; (pour de plus amples informations et une étude plus complète des documents-clés sur la santé et les droits sexuels et reproductifs, se reporter à la section « sources » en fin de document).

### 2. SANTÉ ET DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS : DE QUOI S'AGIT-IL ?

#### Santé sexuelle et reproductive

La santé sexuelle et reproductive est la capacité de mener une vie sexuelle sûre et épanouie ainsi que la capacité d'avoir des enfants. Elle repose sur le principe fondamental que toute personne a le droit de décider si elle veut avoir des relations sexuelles, à quelle fréquence et avec qui. Les Nations Unies définissent la santé reproductive comme « *un état de complet bien-être physique, mental et social dans toutes les questions concernant l'appareil génital, ses fonctions et son fonctionnement* ». La santé reproductive inclut la santé sexuelle, qui « *concerne l'amélioration de la vie et des relations personnelles, et pas seulement les conseils personnalisés et les soins liés à la reproduction et aux maladies sexuellement transmissibles (MST)* » (CIPD Programme d'action, paragraphe 7.2).

La santé sexuelle et reproductive englobe également le planning familial, dans les domaines suivants :

- Éducation complète à la sexualité
- Soins de santé à la mère et au nouveau-né
- Diagnostic et traitement des MST (y compris VIH/SIDA)
- Santé sexuelle et reproductive de l'adolescent(e)
- Dépistage du cancer du col de l'utérus
- Conseils personnalisés en matière d'infertilité

La violence sexiste, les pratiques néfastes, les contraintes et abus sexuels ont un impact négatif sur la santé reproductive.

#### Droits sexuels et reproductifs

Les droits sexuels et reproductifs sont les droits de tout individu de :

- Décider de se reproduire, de se marier et de déterminer nombre ; moment et l'espacement entre les naissances
- Bénéficier de la sécurité sexuelle et reproductive, y compris la protection contre la violence
- Obtenir l'information sur les méthodes sûres, efficaces, acceptables et abordables de planning familial de son choix, et y avoir accès. Ceci inclut le choix de méthodes de contraception qui ne sont pas illégales
- Pouvoir accéder aux services de santé appropriés, permettant aux femmes de poursuivre leur grossesse et donner naissance toute sécurité, et offrant aux parents les meilleures chances d'avoir un bébé en bonne santé
- Obtenir l'information et les moyens de réaliser ces choix

Le droit à la santé sexuelle et reproductive repose sur des droits humains reconnus de longue date : droit à la vie, à la liberté et à la sécurité personnelle, à l'égalité de traitement, à la vie privée, à l'éducation et au développement, à l'égalité entre les genres, et aux plus hauts standards possibles de santé physique et mentale. Du point de vue des droits de l'homme, tout individu a le droit de décider de sa santé sexuelle et reproductive, sans distinction de genre, d'orientation sexuelle, d'âge, de statut socio-économique, marital et qu'il ou elle soit ou non atteint(e) du VIH (ou autre MST).

#### Les femmes et les filles sont au centre des questions de santé et de droits sexuels et reproductifs

Pour des raisons à la fois physiologiques et sociales, les questions de santé et de droits sexuels et reproductifs affectent les femmes plus que les hommes. Du point de vue physiologique, les grossesses prématurées et les grossesses multiples sont susceptibles d'entraîner des risques de santé considérables. En outre, les femmes – et les adolescentes en particulier – sont plus vulnérables aux MST (y compris le VIH et le SIDA), du fait de la nature biologique de l'infection et de la vulnérabilité de leurs tissus reproducteurs.

Du point de vue social, les femmes sont plus également vulnérables. Les femmes et les filles, en particulier dans les pays en développement, sont encore bien plus exposées que les hommes et les garçons à la pauvreté, à la